Page 1	Page 2	Page 3	Pages 4	Pages 5	Page 6	Page 7	Page 8
Edito	citoyenneté	Vie locale Enedis	Travaux	Tourisme	Associations	C'est déjà du passé !	Agenda

GAZETTE

Bulletin trimestriel de la mairie de Noyant

N°44 mars 2019

NOYANT D'ALLIER

Insolite village de France

EDITO

En ce début d'année 2019, notre pays est touché par le mouvement des gilets jaunes qui a entraîné l'ouverture d'un grand débat national.

Comme la plupart des communes, nous avons mis en place un cahier de doléances sur lequel chacun peut librement notifier ses remarques, ses attentes et ses propositions. À la fin de cette consultation, ce document sera remis aux autorités compétentes. Qu'en ressortira-t-il ?

Devant toutes les difficultés que rencontrent nos concitoyens, la commune restera le lieu privilégié d'écoute d'aide et de dernier recours. Ce besoin est d'autant plus fort en milieu rural avec la disparition de nombreux services publics de proximité et autres activités. Pour pallier ces fermetures, des MSAP (Maison de Service Au Public) ont été créées. La MSAP la plus proche est ouverte au Montet. Elle est portée par la communauté de communes.

A Noyant, nous devrions très prochainement mettre en place, à titre expérimental avec Molinet et St-Gérand-le-Puy, un service complémentaire au bureau de poste intitulé «médiation numérique». Il sera là pour nous aider dans nos démarches quotidiennes, administratives ou juridiques…

Notre préoccupation majeure actuelle reste le remplacement du Docteur Proffit, parti à la retraite en janvier 2018, et plus récemment le maintien d'une pharmacie à Noyant.

Le désert médical et aujourd'hui un problème crucial en France ; pas un jour sans que les médias m'abordent cette crise. Nos recherches sont multiples. Depuis quelques mois, nous travaillons à la mise en place d'un pôle santé « Besson, Noyant, Souvigny » avec les différents partenaires médicaux. Cette organisation devrait permettre d'accueillir de nouveaux médecins afin d'assurer une meilleure présence médicale sur le secteur. Nous avons bon espoir que ce dossier aboutisse mais les étapes administratives sont longues.

À cette absence de médecin, s'ajoute aujourd'hui la fermeture de la pharmacie. Nous travaillons sur ce dossier en restant confiants quant à une suite favorable, même si nous n'avons pas toutes les cartes en main.

La mise en page de cette gazette correspond pratiquement jour pour jour à la fête du Têt (nouvel an vietnamien). Alors, à toutes et à tous :

Chúc Mừng Năm Mới

Bonne année placée sous le signe du cochon.

Michel Lafay

Ouverture de la mairie

Le secrétariat de mairie est ouvert les matins du mardi au samedi de **9h15 à 12h.**

ainsi que le mardi et le vendredi **de 14h à 17h**

Tél. 04 70 47 21 14
mairie@noyantdallier.fr
site web :
www.novantdalllier.fr

Retrouvez Noyant d'Allier sur Facebook !

Directeur de publication - maquette et conception - Guy Dauchat n° issn en cours impression Comcom du Bocage Bourbonnais

Etat Civil 2018

Naissances :

- **AMADON Lili**
  le 26 juin 2018 à Moulins,

- **BERTIN Clara**
le 27 octobre 2018 à Moulins,

- **CANTE Martin**
le 09 octobre 2018 à Moulins,

- **NGUYEN Lucille**
le 10 avril 2018 à Moulins,

- **POTIER Jonathan Maxime William**
le 28 novembre 2018 à Clermont-Ferrand.

Décès :

- **BRUNET Raymond Louis,**
divorcé de ROUSSEAU Eveline Marie Claude, le 10 décembre 2018,

- **BUI Thi Dung**,
veuve de DRUGUET Prosper André, le 29 janvier 2018,

- **BUISSIÈRE Christiane Madeleine**,
épouse de JOYEUX Pierre Noël, le 04 janvier 2018,

- **MALTERRE Michel René,**
époux de PALYSWIT Marie, le 06 janvier 2018,

- **NÉNOT Lucien,**
époux de FOROPON Hélène Renée, le 16 novembre 2018,

- **NGUYEN Thi Thu Nga,**
épouse de SANNIER René Jean, le 16 février 2018,

- **NGUYEN Thi Thuong,**
veuve de NGUYEN Van Mung, le 27 août 2018,

- **SERVAJEAN Yvonne Laurette**,
veuve de MASDEBAIL Joseph André, le 13 août 2018,

- **VALIGNY Bernadette France,**
divorcée de VANOT Jean-Pierre François, le 09 avril 2018.

Vivre ensemble

Un village aux couleurs de Noël

Citoyens et élus se sont mobilisés pour décorer le village à l'approche des fêtes de fin d'année, avec l'aide de la municipalité.
Des chalets en bois ont été construits par les bénévoles et installés près de l'école, sur la place, vers la Marpa et dans les Corons.
Nounours, poupées et cadeaux divers ont attendu la fin de l'année, bien au chaud dans les petits chalets
Encore merci à tous ceux qui ont donné de leur temps pour perpétuer la magie de Noël.

voeux municipaux

C'est dans une salle des fêtes bien remplie que les élus ont présenté leurs voeux pour cette nouvelle année.
Les perspectives 2019 pour notre commune ont été tracées.
Vous retrouverez dans ce journal la plupart des thèmes qui ont été abordés.

Fleurissement

A l'occasion des voeux municipaux, le palmarès du concours des maisons fleuries a été dévoilé.

Maisons individuelles avec jardin

1. Marie-Claude et Daniel GUILLAUMIN
2. Marcel JAMET
3. Nicole et Jacquy DUMONT
4. Muriel et Frédéric FUSIL
5. Pierre JOYEUX
6. Jacqueline et Taedeous SZYMONIK
7. Martine et Lucien DUBERNET
8. Georgette APOSTOLI

Maisons individuelles avec possibilité réduit de fleurissement

1. Séverine et Stéphane CLUZEL
2. Annie BERGE
3. Georgette et Imbert TRAN

Hôtel, café, restaurant
Le Petit d'Asie – Caroline GUYENNE

Etablissements commerciaux
La Tabatière - Valérie SERRUYS

Ferme fleurie
Cécile TOURRET et Jean-Claude MORET

Gîtes, chambres d'hôtes
Chantal WILLEMS

Vie locale

La Communauté de Communes au service de tous

Maison de Services au Public (MSAP)

Véritable relais local, la MSAP peut accompagner chacun d'entre nous ponctuellement ou de manière plus régulière. Demander des subventions pour effectuer des travaux dans votre logement, remplir un dossier pour obtenir une carte grise, payer ses impôts, faire ses déclarations CAF ou Pôle Emploi, …

Du matériel à disposition des associations et des communes

Vous êtes une association ou une commune et vous souhaitez organiser une manifestation. La Communauté de Communes met à disposition gratuitement de nombreux matériels : une dizaine de barnums (de 13 à 300 m²), 2 véhicules 9 places dont un avec une remorque, podium sur plateforme roulante de près de 60 m², praticables, sono, vidéo-projecteurs, plateaux repas, …

Des services pour les associations et les communes du Bocage Bourbonnais

La Communauté de Communes propose aux associations et Mairies un service de reprographie à prix très modique. Ce service est disponible sur les sites de Bourbon l'Archambault et du Montet.

MSAP Gérald GILSON – ComCom – place du 8 mai – 03240 LE MONTET
Tél. 0470473776 ou courriel g.gilson@ccbb.fr

Des outils économiques pour les télétravailleurs et les entreprises du territoire

Pour les personnes souhaitant exercer leur activité en télétravail, un télécentre permet d'accueillir des salariés ou des travailleurs indépendants alors que le gite d'entreprise accueille les entrepreneurs désireux de s'installer sur le territoire.

Pour tout renseignement, contacter Elodie PREVAULT
e.prevault@ccbb.fr ou au 04 70 67 11 89

Médecin

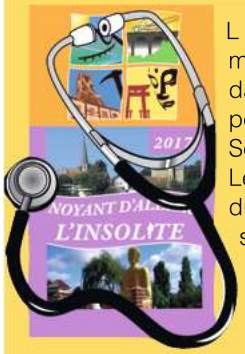

La quête d'un médecin se poursuit dans le cadre d'un pôle de santé avec Souvigny et Besson. Le service d'accueil du département s'est saisi du dossier dans le cadre du dispositif « Wanted ».

Ecole

Depuis la rentrée 2018 le nouveau RPI Noyant - Châtillon - Cressanges affiche un effectif de 98 enfants répartis dans 6 classes : 2 classes à Cressanges (mat. et CM2), une à Châtillon (CE1,CE2) et 3 à Noyant (mat.,CP, CE1,CE2).

L'effectif prévisionnel de la rentrée 2019 est en forte baisse (moins 20 élèves) ce qui amène l'inspection académique a annoncer une fermeture sur notre RPI.

Le problème démographique est récurrent sur notre territoire, des baisses similaires ont été constatées sur d'autres RPI de la Comcom et des fermetures prévues.

Les effectifs par classe resteront néanmoins proches de 16 élèves par classe en moyenne dans notre RPI.

Enedis a informé la mairie en décembre de l'installation prochaine de compteurs Linky **(voir communiqué ENEDIS ci-dessous)**.
Les communes n'ont aucune prise sur ce dossier.
Nous nous sommes assurés que tout habitant qui souhaiterait refuser ce nouveau compteur pourrait le faire en téléphonant au 08 00 05 46 59

Linky, le compteur communicant d'Enedis

Linky est la nouvelle génération de compteurs d'électricité.
Les compteurs équipant actuellement les foyers dont la puissance souscrite est inférieure à 36 kVA ne répondent pas aux évolutions techniques, sociétales et règlementaires. Linky, le nouveau compteur électrique d'Enedis, rend possible de nouveaux services pour les clients, les collectivités locales, les fournisseurs ou encore les producteurs.

Linky, Pourquoi ? Le compteur électrique de nouvelle génération d'Enedis fait partie des grands chantiers d'avenir nationaux qui répondent à une directive européenne et qui va conduire au remplacement progressif de 35 millions de compteurs entre 2016 et 2021. Ce compteur va marquer une nouvelle étape de la modernisation du réseau public de distribution, ouvrir des possibilités nouvelles à ses utilisateurs et répondre à la loi sur la transition énergétique.

Linky, Pour vous ?

- Relevé quotidien automatique et à distance de votre consommation
- Intervention technique courante à distance, sans rendez-vous et en 24h
- Meilleur diagnostic des pannes
- Aide à une meilleure maîtrise de l'énergie
- Espace personnel de suivi

Linky c'est parti !

Le premier compteur Linky d'Auvergne a été posé à Moulins en Décembre 2015

Sur NOYANT D'ALLIER, le déploiement va débuter en FEVRIER 2019

Linky, Quand ?

Entre 2016 à 2021, environ 220 000 compteurs seront remplacés dans l'Allier. Les périodes de pose sont consultables sur internet.
Enedis envoie un courrier à chaque client pour le prévenir du changement de son compteur .
Le compteur Linky et sa pose ne vous seront pas facturés.

Linky, Qui l'installe ?

OTIfrance

Des informations complémentaires sont disponibles via le numéro vert
0 8000 54 659

Travaux

Réfection de la voirie

Cette année notre commune est éligible aux aides pour la réfection des chemins communaux revêtus. Nous avons donc fait un inventaire complet de nos chemins afin de déterminer ceux dont l'usure est la plus prononcée et dont la réfection s'avère prioritaire.

Les chemins de Fontbertaud, du Christ à la Marpa ainsi que celui de Chaumont aux Chéreux ont ainsi été retenus pour être intégralement resurfacés en 2019.

Les accotements de ces chemins seront également arasés et les fossés curés de façon à permettre une parfaite évacuation des eaux de pluie.

Nous étudions également la possibilité de renforcer ponctuellement un certain nombre de carrefours dont la déclivité (Le Beaujolais) ou le fort trafic de poids-lourds (Frenières d'en haut) mettent à mal la structure de la chaussée.

Une nouvelle fois, c'est donc l'ensemble du territoire communal qui sera couvert par ces travaux d'entretien de nos chemins communaux.

Rénovation de la salle des fêtes

La rénovation de la salle de fêtes sera le chantier le plus important de cette année 2019. Notre salle communale, dont la dernière rénovation date de 1991 a subi les usages du temps. Il est temps de procéder à un rafraîchissement de ses papiers peints et peintures. Nous profiterons de ces travaux pour mener à bien une réflexion sur l'entrée qui de par ses nombreux escaliers et sa position à la sortie du virage sur la route départementale peut s'avérer dangereuse. Ce réaménagement de l'accès permettra également la mise aux normes pour les personnes à mobilité réduite.

La cuisine qui s'avère trop petite lors des repas accueillant un grand nombre de convives (Repas des aînés, Fête du Têt, ….) sera agrandie et verra ses différents équipements modernisés.

Enfin, nous étudierons la possibilité d'agrandir la scène et de créer des loges pour les artistes.

Création d'une salle d'exposition

L'année 2019, verra la création d'une salle d'exposition au rez-de-chaussée du bâtiment de la mine. Cette salle sera aménagée de façon « minimaliste ». Ainsi les murs, les plafonds, les poteaux en béton massif à l'intérieur seront conservés en l'état. Les façades ne seront pas modifiées non plus. Il s'agit de garder le caractère industriel de ce bâtiment tout en le mettent en valeur. Seuls le sol de cette salle (actuellement en terre battue) et l'éclairage seront modernisés de façon à pouvoir accueillir des expositions dans de bonnes conditions.

Cette salle permettra ainsi la mise en valeur du bâtiment de la mine, patrimoine Noyantais emblématique et depuis trop longtemps sous-utilisé.

Frédéric Fusil Adjoint au Maire en charge des travaux

Tourisme

BILAN 2018

Fréquentation en forte hausse de plus de 20% en 2018 (voir tableaux ci-dessous) grâce à plusieurs facteurs :

La promotion :

- notre présence à la Foire expo de Moulins en février. Nous avons touché près de 10000 visiteurs et distribué 4000 dépliants.
- Notre intégration à l'Office de Tourisme du Bocage Bourbonnais et la présence d'un point d'information touristique sur Noyant.

Les nouveautés

- L'instauration de l'**assistance électrique pour le vélorail** qui a apporté 50% de fréquentation en plus.
  l'opération PEPIT, lancée par le CAUE, chasse au trésor basée sur le géocaching. (voir ci-dessous)

Les événements qui ont fait connaître la commune : Jazz dans le Bocage, classique en Bocage, le Trail des côtes Matras (570 inscrits), les Ridders (350 inscrits).

Les médias :

- un reportage et une émission en quatre parties sur France 3, un reportage dans le 13h de TF1,
- plusieurs unes de La Montagne, de nombreux articles dont une double page au milieu de la saison touristique

Hébergement nuités + 25% mais des capacités d'hébergement qui restent insuffisantes et des locations sauvages non déclarées. (voir article colonne de droite)

Restauration : bonne fréquentation.

Le tourisme est source d'emplois et d'activités économiques (voir Gazette 43)

Guy Dauchat Adjoint au Maire - tourisme

Evolution de la fréquentation touristique à Noyant

	2014	2015	2016	2017	2018	
Pagode Temple	7000	8200	10312	12358	**13920**	Pagode Temple (pointage)
jardins Pagode	7000	8000	10000	12500	**13000**	jardins Pagode ESTIMATION
Mine	2800	2800	4200	4141	**4632**	Mine
Vélorail	5000	5352	6364	4978	**7850**	Vélorail
Palais miniature				1500	**2425**	Palais de la miniature
Évènementiel					**1087**	Festivals, expo.
Sports et nature					**1950**	Randonnées, courses, Pépit.

PEPIT : nouvelle attraction proposée par le CAUE.
A Noyant ce nouveau jeu a connu un réel succès tout au long de l'été.

PEPIT

PÉPIT est une chasse au trésor qui se pratique en extérieur (basée sur le principe du géocaching) : près d'une vingtaine de "missions" à accomplir et des centaines de "pépites" à découvrir. Pour y participer, il suffit de disposer d'un smartphone et d'une bonne dose de curiosité... Application à télécharger sur Androïd ou Apple store.

Devenir hébergeur ?

Proposer un gîte ou des chambres d'hôtes à la location saisonnière peut être un revenu complémentaire non négligeable. Des aides départementales existent qui peuvent vous aider à franchir le pas d'autant plus que la demande existe sur Noyant.

Créer un Gîte

Des aides départementales existent. Sont concernés les travaux qui permettent à un logement de remplir les conditions exigées l'un des labels agréés par le Ministère du Tourisme (« Gîtes de France », « Clévacances », « Bienvenue à la Ferme », « Fleurs de Soleil », « Accueil Paysan »).

Dépense maximale subventionnable 60 000€ - subvention de 30% des travaux (18 000€ maxi).

(voir conditions actualisées auprès du conseil Départemental)

Créer des chambres d'hôtes

Suivant les conditions en vigueur, les subventions sont de 30% des travaux avec un plafond de travaux de 11 500€ HT par chambre.

La subvention maximum est donc de 3450€ par chambre.

Si le local obtient le label « tourisme et handicap », le montant des travaux est relevé à 15 000€ HT avec une subvention maximale de 4500€ par chambre.

(voir conditions actualisées auprès du Conseil Départemental)

Que les hébergements locatifs saisonniers soient subventionnés ou non, ils doivent être déclarés en mairie et sont soumis à la taxe de séjour.

Une non-déclaration peut valoir des pénalités très importantes.

Calendrier 2019

Dates	Manifestations publiques	Assoc.
26 janvier	Soirée cabaret Chansons françaises	Villages Vivants
17 février	Ciné-dimanche Les vieux fourneaux	Villages Vivants
9 mars	Soirée asiatique	Villages Vivants
31 mars	Loto-rifles	comité des fêtes
27 avril	Carnaval des enfants	comité des fêtes
1er mai	Fête de la mine et des mineurs	Musée Jean le Mineur
18 mai	Troc aux Plants	Conseil des sages
25 mai	Jazz à Noyant (festival Jazz dans le Bocage)	Villages Vivants
13 juillet	Bal populaire Feu d'artifice	comité des fêtes
11-25 août	Expo Arts Mêlés	Villages Vivants
12 août	Brocante	comité des fêtes
29 sept.	Balade curieuse Sur les traces du charbon !	Villages Vivants
11 nov.	Bol de soupe	comité des fêtes
16 nov.	Dîner dansant	comité des fêtes
24 nov.	Ciné-dimanche	Villages Vivants

Matchs ASNC

03/03 à Ygrande
10/03 reçoit Limoise
17/03 à Bourbon
24/03 reçoit Vallon
14/04 à Gipcy
28/04 reçoit Ainay le Château
05/05 à Pouzy-Mesangy
12/05 reçoit Cérilly
26/05 reçoit St Menoux

Assemblée Générale Comité des Fêtes

La présidente, Martine Meunier, a tiré un bilan positif de l'année écoulée pour l'année 2018.

Une météo favorable a assuré le succès des manifestations extérieures.

Les finances sont saines et les retombées économiques locales s'élèvent à 5600€.

5600 €
somme dépensée par l'association en 2018 dans les commerces locaux

Concernant le bureau Jean Marc Goupil prend la vice-présidence à la place de Thierry Chevalier.

Calendrier 2019:

- 31 Mars : loto-rifles,
- 27 Avril « carnaval », (les majorettes de ST-Pourçain, "Les Symphony's", animeront la manifestation)
- 13 Juillet bal gratuit, barbecue , feu d'artifice (municipalité),
- 12 août brocante,
- 11 novembre bol de soupe,
- 16 novembre dîner dansant.

MARPA du beau Chêne

A l'occasion des journées à thème organisées par la Marpa, les enfants du centre de loisirs de Noyant viennent un mercredi par mois pour partager un moment avec les résidents de la Marpa. Les résidents et les enfants se sont retrouvés pour la première fois au mois de janvier autour d'une galette des rois préparée par les enfants. (photo en pièce jointe)

Annonces :

-Atelier informatique tous les lundis en semaine paire de 15h à 16h
Un temps d'information sur la déclaration d'impôts en ligne aura lieu le lundi 25 mars et le lundi 8 avril à 15h. (en partenariat avec le centre social de Souvigny)
-Permanence médiation familiale : 6 février - 6 mars - 3 avril

Mercredi 12 juin à 15h30 : Après-midi Cirque
Mercredi 26 juin à 15h30 : Animation musicale à l'orgue de barbarie animé par Les Solilès (gratuit)
Mercredi 24 juillet à 15h30 : Animation musicale animée par Patrick Gauvin (gratuit)

c'est du passé !

Sainte Barbe à la Mine
et chez les pompiers

Agrandissement du « Petit d'Asie »
Le sous Préfet a posé la première pierre
avec les parlementaires
et les élus locaux

Dîner dansant
Soirée festive du Comité des Fêtes. Les danseurs restent fidèles à l'ambiance de cette soirée.

« Girls Come Down » et « Forts et Verts » se sont produits lors de la soirée cabaret de Villages Vivants devant un public ravi.

Noël pour les petits mais aussi pour les grands

AGENDA

mars 9 — **Repas asiatique**
COMPLET
Organisation **Villages Vivants**

mars 31 — **Loto-rifles**
Organisation **Comité des Fêtes**

avril 13 — **Trail des côtes Matras**
Salle des fêtes
14h

avril 27 — **Carnaval des enfants**
Organisation **Comité des Fêtes**

mai 1 — **Fête des mineurs**
Organisation **Amis de la mine**

mai 18 — **Troc aux plants**
10h parking de la mine
Organisation **Conseil des Sages**

mai 25 — **Jazz dans le bocage**
Organisation **Villages Vivants**

Bibliothèque

Ouverture
Vendredi 15h30 17h30
8 et 22 mars
5 avril
3, 17, 31 mai

Associations

Arts Mêlés - Villages Vivants
Atelier artistique ouvert à tous, les mardis à 15h, à la salle des fêtes du haut.
Renseignements 04 70 47 33 34

Amitié Noyantaise
Rencontres à la salle des fêtes chaque 2ème et 4ème jeudi du mois.
(belote, jeux de société, anniversaires des adhérents fêtés chaque trimestre).

La salle des fêtes va être rénovée (voir p.4).
Dans l'attente du calendrier des travaux, la mairie ne prend plus de nouvelles réservations de salles pour l'année 2019.

comité des fêtes

31 mars loto-rifles

Dimanche 31 mars
Salle des fêtes 14h
Loto-rifles du Comité des Fêtes

26 avril carnaval

comité des fêtes

Carnaval avec la participation des majorettes de St Pourçain sur Sioule les « Symphony's ».
Rendez-vous devant la MARPA à 15h.

18 mai « Troc aux plants » 10h parking de la poste

Apporter vos plants et choisissez de nouveaux végétaux !

Dépôt des plants 10h-10h30
échanges jusqu'à 12h
Repas partagé possible à 12h30

Contact Christiane Meunier
06 80 66 03 83

organisation Conseil des Sages de Noyant

Villages Vivants